LE MONDE 31/05 /22

Quel avenir pour les jeunes Ukrainiens qui ont intégré les établissements scolaires français?

Au total, « ce sont entre 900 et 1 200 élèves qu'il nous faut intégrer chaque semaine » depuis le début de la guerre en Ukraine, chiffre Amélie Miermont, de la direction générale de l'enseignement scolaire.

Par Mattea Battaglia

Publié hier à 18h00, mis à jour à 10h51

Temps de Lecture 6 min.



Catherine Darenne, enseignante du dispositif UPE2A, et Valeria, une élève arrivée d'Ukraine, à l'école Victor-Hugo, à Avallon (Yonne), le 5 avril 2022. CLAIRE JACHYMIAK / HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

Certains ont quitté l'Ukraine aux premières heures de l'offensive russe et ont déjà, derrière eux, de deux à trois mois de scolarisation sur le sol français. D'autres, fraîchement débarqués de Kiev ou d'Odessa, trouvent tout juste leur place à l'école, en collège ou au lycée. Tous, âgés de 3 ans à 16 ans – l'âge, en France, de la scolarité obligatoire –, font l'objet d'un recensement régulier : en date du 24 mai, l'éducation nationale avait déjà pu accueillir 17 677 enfants et adolescents ukrainiens sur ses bancs.

La hausse est régulière, explique-t-on <u>au sein de la « cellule Ukraine »</u>, installée, début mars, au ministère de l'éducation. « *Ce sont entre 900 et 1 200 élèves qu'il nous faut intégrer chaque semaine depuis le début de cette crise »*, chiffre Amélie Miermont, de la direction générale de l'enseignement scolaire. Un flux à relativiser au regard des 70 000 jeunes allophones – dont la langue maternelle n'est pas le français –, toutes origines confondues, comptabilisés à l'école. Mais le rythme actuel est inédit : « *Jamais l'éducation nationale n'a vu venir à elle autant de jeunes exilés sur un temps aussi resserré »*, reconnaît Rachel-Marie Pradeilles-Duval, l'une des pilotes de la « cellule Ukraine ».

De « temps », de « calendrier », il est aussi beaucoup question, à quelques semaines de la fin de l'année scolaire, dans les cercles d'enseignants. « A ce stade, il est difficile de penser la scolarité de ces enfants sur le temps long, rapporte Sophie Vénétitay, du syndicat SNES-FSU. Que se passera-t-il, pour eux, en septembre ? Qui retrouvera-t-on à la rentrée ? C'est la grande question qui remonte du terrain. » « Avec septembre viendra le moment de clarifier la stratégie d'accueil et de scolarisation, relève, dans la même veine, Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT. C'est une des premières missions du nouveau ministre de l'éducation et de son cabinet que de penser l'accueil pérenne de ces enfants dans les classes, autrement qu'au jour le jour et dans l'urgence. »

« Des enseignants qualifiés »

Se projeter : c'est la difficulté que partagent, à ce stade, les enseignants... comme les élèves. Et elle peut être source de tensions, y compris dans les plus jeunes classes, rapporte l'enseignante Catherine Darenne, qui prend en charge, à Avallon (Yonne), un groupe de cinq enfants, âgés de 7 à 11 ans, qu'elle sort de leurs sections respectives (CE2 et CM2) deux matinées par semaine pour leur dispenser des cours de soutien en français. « Tout récemment, Martin, le plus âgé, a manifesté son envie de revenir en Ukraine. Les jumelles Vlada et Valeria, 8 ans, ont annoncé qu'elles voulaient rester en France "pour toujours". Lilia, 8 ans elle aussi, s'est fermée, elle semble tiraillée (...). L'absence des papas et l'absence, plus générale, de nouvelles de tous leurs proches restés en Ukraine impactent fortement ces enfants », rapporte la professeure chevronnée.

Depuis le déclenchement de l'offensive russe, le 24 février, l'éducation nationale a travaillé sur différents scénarios : celui de 10 000 scolarisations – un seuil dépassé courant avril –, mais aussi celui de 30 000 et même de 50 000 nouvelles arrivées, sans exclure, dans le même temps, que le flux puisse se tasser. « Des retours en Ukraine, des départs vers d'autres pays de l'Est mais aussi des déplacements internes à la France sont possibles », commente-t-on Rue de Grenelle. A ce stade, l'installation des familles – et, avec elles, des enfants à scolariser – est diffuse : toutes les académies voient des élèves arriver ; trois d'entre elles – Nice, Versailles, Grenoble – plus que les autres.

Partout, il faut faire une place aux nouveaux venus : les autorités françaises en ont pris l'engagement. Sans chiffrer les moyens supplémentaires nécessaires ou les places en « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (les « UPE2A ») susceptibles d'êtres débloqués pour répondre à cette vague d'arrivées, regrette-t-on dans les rangs syndicaux.

« Le problème n'est pas tant d'ouvrir des places que d'offrir à chaque enfant l'accompagnement adéquat, en fonction des besoins et au cas par cas, fait valoir M^{me} Pradeilles-Duval. Et ça, nous sommes en mesure de le faire. Nous avons mobilisé des enseignants qualifiés pour y arriver. » Une référence aux professeurs de français langue étrangère ou de français langue seconde (« FLE » et « FLS ») censés accompagner les nouveaux arrivants neuf heures par semaine « au minimum » au primaire, et douze heures « au minimum » dans le secondaire. C'est en tout cas ce que préconise la circulaire sur la scolarité des jeunes allophones, remontant à 2012 mais toujours d'actualité.

« On ne s'en sort pas si mal »

Car sur le terrain, la communauté éducative raconte autre chose. Et d'abord que ces dispositifs UPE2A, qu'ils soient fixes ou mobiles – comme celui de Catherine Darenne, qui se déplace d'école en école dans sa circonscription de l'Yonne –, n'existent pas partout. « Les UPE2A sont souvent positionnées en centre-ville, dans les grandes métropoles, là où, habituellement, s'ancrent les flux migratoires, fait observer Véronique Couvreur, elle aussi en charge d'une UPE2A mobile, mais dans la métropole lilloise. Sauf que les arrivées d'Ukrainiens se font selon d'autres logiques : ils vont là où il y a des volontaires pour les héberger, là où a émigré la diaspora, là où ils ont des contacts, rapporte

cette syndiquée au SGEN-CFDT. Ça interroge la géographie habituelle et met au défi notre maillage territorial. »

Son diagnostic, posé sur le premier degré, vaut aussi pour les collèges et lycées. « Quand il y a, implanté dans nos établissements, un dispositif UPE2A, l'intégration de ces jeunes se fait généralement sans problème, confirme Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat de proviseurs SNPDEN-UNSA. Le problème, c'est quand il n'y en a pas. L'accueil dépend, alors, du volontarisme et des possibilités d'établissements qui font au mieux mais, parfois, même avec de la bonne volonté, en viennent à bricoler. »

Muriel Dion en sait quelque chose : son école rurale de Bonny-sur-Loire (Loiret), qui accueille quatre enfants ukrainiens, tous cousins, est à une trentaine de kilomètres de l'UPE2A la plus proche, à Gien. « Il existe bien un dispositif mobile, mais il n'a pas les moyens de se déplacer jusqu'à nous », raconte cette directrice syndiquée au SNUipp. Les « premiers jours » ont été difficiles : les trois plus jeunes enfants, intégrés dans trois sections différentes de maternelle, pleuraient beaucoup ; ils restaient « accrochés » à leur maîtresse. « Il a fallu faire entrer des vélos dans les classes pour réussir à les attirer, progressivement, jusqu'à la cour de récréation. » La situation est différente pour l'aîné, en CM1 : « Lui progresse très vite, se réjouit l'enseignante. Il passe ses matinées au CP pour travailler le vocabulaire. On n'a pas trouvé d'autre solution. Mais il le vit bien, et ça lui semble profitable. »

L'équipe aurait aimé bénéficier du « regard » d'enseignants spécialisés, d'un soutien extérieur. « On a dû faire sans, regrette Muriel Dion. Mais on ne s'en sort pas si mal, semble-t-il. C'est en tout cas ce que nous ont dit les inspecteurs venus nous rendre visite... »

Admiration générale

Nolwenn Clark, enseignante au village de Valmondois (Val-d'Oise), est, elle, aller chercher des conseils auprès de son syndicat – le SNUipp-FSU – pour faire le « meilleur accueil » aux deux élèves récemment intégrés. « J'ai compris qu'il fallait que j'oralise à leur contact tout ce que je fais, un peu comme avec de très jeunes enfants, dit-elle. Répéter, répéter, répéter... » Les nouveaux venus bénéficient d'une heure d'accompagnement en UPE2A... tous les quinze jours. « L'éducation nationale affirme y mettre les moyens, mais ils ne sont pas chez nous tacle-t-elle. Si l'intégration de ces enfants se passe bien, on le doit d'abord à notre professionnalisme et à notre sens de la débrouille! »

Autre contexte d'enseignement, autre ressenti. A Paris, Cédric Maffre n'a pas le sentiment de devoir remettre en jeu sa pratique : cet enseignant de FLE au lycée Paul-Valéry, dans le 12^e arrondissement, dit accueillir les nouveaux venus — huit jeunes Ukrainiens — comme « tous les autres », et ne comptabilise à ce stade « que » 16 élèves dans son unité UPE2A, quand il pourrait en accueillir 24. Les difficultés se situent, pour lui, sur un autre plan : « J'ai face à moi des élèves qui n'attendent qu'une chose, que la querre se termine pour rentrer chez eux ; en cela, ils sont très différents de leurs camarades venus d'autres pays et qui rêvent de parcours d'études stabilisés en France. »

Se stabiliser : c'est ce dont n'ose rêver Maria, 17 ans, partie de Kiev pour s'installer à Strasbourg, début mars, avec sa sœur aînée. « Même si la guerre s'arrêtait maintenant, je ne crois pas que la vie reprendrait normalement en Ukraine, surtout pas pour nous, les jeunes... » Au lycée Marie-Curie, où elle a intégré une classe de 1^{re} après un « sas » de seulement quelques jours en UPE2A, ses résultats forcent l'admiration. « Elle a 18/20 partout ou presque », se réjouit Marie-Paule Andlauer, la principale.

Et pourtant, comme bien d'autres de ses camarades, elle se dit aujourd'hui « dans le flou ». « Mes études, j'ai du mal à les imaginer, confie, timidement, l'adolescente. Ce sera en France... ou ailleurs. »

Une « continuité pédagogique » maintenue avec les établissements d'Ukraine

La scolarisation, en France, des jeunes Ukrainiens ne doit pas les empêcher de maintenir un lien avec leur établissement d'origine. C'est en tout cas le discours que relaie le ministère de l'éducation nationale. « Nous nous sommes engagés à rappeler aux familles accueillies que les autorités éducatives ukrainiennes ont leur propre portail de cours à distance, actif depuis février, un peu comme notre CNED, et qu'une continuité pédagogique peut être maintenue à distance pour leurs enfants », explique-t-on Rue de Grenelle.

Ce « télé-enseignement » ukrainien n'est proposé qu'aux élèves du second degré, collégiens et lycéens. Mais des manuels scolaires dématérialisés sont prévus pour tous les niveaux, y compris l'élémentaire. « Ces cours peuvent être suivis sur le temps périscolaire, précise-t-on au ministère. Ils ne se substituent pas à l'enseignement français. »

Les lycéens plus impliqués

Qui les suit ? Quand on leur pose la question, les enseignants concernés – ceux qui ont intégré dans leurs classes de jeunes Ukrainiens – avouent ne pas avoir de réponse. Leurs porte-parole syndicaux ont, eux, plutôt le sentiment que cette continuité pédagogique avec l'Ukraine n'est possible que dans les familles les moins précaires – celles qui ont du matériel informatique, une connexion Internet, mais aussi la possibilité d'accompagner leurs enfants. « On connaît les limites de ce mode d'enseignement : la crise sanitaire nous les a révélées. Alors en temps de guerre... », ajoute Stéphane Crochet, du syndicat SE-UNSA. L'éducation nationale ne dispose pas de statistiques précises sur le sujet.

Certaines académies accompagnent les adolescents volontaires, à l'image de Paris, qui emploie des enseignants ukrainiens - eux-mêmes exilés - pour dispenser, en soirée et le samedi, un soutien et une préparation aux cours à distance. Les lycéens semblent plus impliqués que les collégiens. Et pour cause : si le baccalauréat – passé un an plus tôt qu'en France – est, à ce stade, annulé en Ukraine, les tests d'accès à l'université semblent, eux, maintenus courant juillet